

## CRITÈRES DE RÉFÉRENCE ET BARÈME

### **1<sup>ère</sup> composante : Démarche personnelle et investissement du candidat au cours de l'élaboration du TPE (sur 8 points)**

Recherche documentaire	Recherche de sources d'information. et de documents en rapport avec le thème et le sujet Traitement pertinent des informations (sélection et Analyse)
Démarche	Adaptation de la démarche au sujet Tenue d'un carnet de bord Planification du travail
Contenus disciplinaires	Appropriation et association de connaissances et de compétences
Contribution au travail collectif	Esprit d'initiative et prise de responsabilités Souci d'un travail d'équipe

### **2<sup>ème</sup> composante : Réponse à la problématique (sur 6 points)**

Production	Pertinence de la production et de la forme choisie avec le sujet traité Inventivité Soin apporté au travail Production achevée Cohérence de la construction (plan et enchaînements)
Note synthétique	Qualité de l'expression (clarté, richesse du vocabulaire) Restitution de l'ensemble de la démarche

### **3<sup>ème</sup> composante : Présentation orale du projet (sur 6 points)**

Présentation argumentée	Construction de l'exposé Argumentation et justification des choix Richesse des connaissances mises en jeu Réactivité face aux questions
Expression orale	Qualité de l'expression orale (clarté, audibilité, richesse du vocabulaire) Prise de distance par rapport aux notes écrites